

10° Contre-indications. — DELÉAGE les énumère ainsi : le cancer ulcéré de l'estomac, l'ulcère simple à la période hémorragique, et les *varices œsophagiennes*, à cause des hémorrhagies ; l'angine de poitrine, l'artério-sclérose, les cardiopathies et les hémiplegies, à cause des syncopes ; la *répugnance insurmontable* des malades à cause des crises nerveuses.

ARTICLE V

MÉDICAMENTS EUPEPTIQUES

Il y, trente ans, la pathologie et le traitement des affections chroniques de l'estomac et de l'intestin, étaient absolument dans le vague. A part le cancer et l'ulcère rond, elles étaient toutes englobées sous le nom de *dyspepsies*, et les qualificatifs que l'on ajoutait à la suite de ce nom indiquaient plutôt la prédominance de tel ou tel symptôme (*dyspepsie flatulente, gastralgique, des liquides*, etc.) que l'opinion des médecins sur la nature du mal. La connaissance de l'état septique du milieu intestinal et des auto-intoxications, les travaux de BOUCHARD sur la dilatation de l'estomac, les études de HAYEM, BOAS, EWALD, REICHMANN, JAWORSKY, LINOSSIER, sur le chimisme gastrique, les études urologiques de ROBIN, la notion nouvelle et si précieuse des ptoses viscérales due à GLÉNARD, ont amené une rénovation complète de la pathologie gastro-intestinale ; et pourtant la lumière n'est pas encore faite. Sur ce terrain limité de la cavité stomacale, les iatro-chimistes et les iatro-mécaniciens se livrent actuellement une bataille, qui ne sera sans doute pas plus décisive que celles que se sont livrées jadis nos pères. Chacun tient une part de la vérité, et le tort de chacun est de croire la posséder tout entière et de fermer les yeux à la lumière que lui apporte son adversaire. Ici, comme en tout, un peu de conciliation ne serait pas seulement de l'habileté, ce serait surtout de la sincérité et de la justice.

En l'état actuel, il ne faut pas croire que nous ayons entre les mains des remèdes chimiques capables de régler à notre gré le

chimisme stomacal ; nous réussissons un jour, nous échouons le lendemain : d'abord parce que la qualité de la sécrétion gastrique varie suivant les influences nerveuses (BOURGET), ensuite parce que notre organisme, réagissant toujours en sens inverse des excitations qu'on lui adresse, verse le suc acide en excès après l'ingestion des alcalins, et restreint la production de ce même suc après l'ingestion réitérée des acides. Le remède qui était bon au début du traitement est inefficace ou mauvais à la fin, parce que insensiblement les manifestations morbides ont changé d'aspect. Cela ne veut pas dire que les remèdes chimiques sont mauvais, cela veut dire que leurs indications se modifient chaque jour au cours d'une même dyspepsie, et que sous peine de fatiguer l'estomac, de produire ces *gastrites médicamenteuses* que HAYEM redoute avec tant de raison, il faut savoir fréquemment en suspendre l'usage, souvent les changer, souvent aussi les supprimer.

Aussi, malgré les progrès considérables réalisés dans la connaissance des fonctions digestives, malgré une précision plus grande apportée dans la composition du régime, la matière médicale afférente aux maladies gastriques a-t-elle peu changé. Pour combattre les dyspepsies, en dehors des alcalins dont l'influence a déjà été appréciée (t. I, p. 176), on doit étudier une série de remèdes *eupeptiques*, les uns ayant pour objet de relever par des excitations nerveuses spéciales la sécrétion défailante des sucs digestifs, les autres de remplacer directement par une sorte d'opothérapie des éléments absents ou défectueux de ces sucs. Dans cet ordre d'idées, la *gastérine* de FRÉMONT paraît être une innovation des plus heureuses. L'influence très nette de la chaleur, du froid, de l'hydrothérapie, sera indiquée dans l'étude générale des agents physiques et mécaniques.

Nous diviserons l'étude des eupeptiques en deux groupes :

- 1° Excitants des sécrétions digestives ;
- 2° Suppléants des sécrétions digestives (ferments digestifs).

Le premier groupe comprend : les amers, les aromatiques, les excitants minéraux ; la noix vomique, qui en fait logiquement partie, sera mieux à sa place avec les modificateurs du système nerveux.

Le second groupe est composé par les ferments digestifs et l'acide chlorhydrique.

§ 1. — PREMIER GROUPE, EXCITANTS
DES SÉCRÉTIONS DIGESTIVES

Ce groupe comprend les amers purs, les amers aromatiques, les amers astringents, les aromatiques, les excitants chimiques,

A) AMERS PURS

Ce qui caractérise ces amers, c'est leur faible action physiologique, action d'ailleurs mal définie encore. Ils doivent leur saveur à des « principes divers, cristallisables, indifférents, dépourvus d'azote, dont quelques-uns ont déjà été isolés » (MANQUAT). A côté de ces principes, on ne trouve du reste aucun autre élément actif. Enfin, ces mêmes amers seraient dépourvus d'astringence.

Sur l'appareil digestif, les amers exercent une action assez efficace. Ils augmentent la sécrétion salivaire, celle du suc gastrique, du moins c'est une opinion communément admise, malgré que les expériences de TSCHELZOFF et celles de REICHMANN aient démontré la variabilité de cette action. Ils ralentissent la digestion et diminuent l'activité mécanique de l'estomac. TERRAY prétend cependant que les amers excitent les centres des mouvements automatiques de l'estomac et rendent de ce chef les contractions plus fortes et plus fréquentes. L'appétit serait influencé par eux. Malheureusement, l'accoutumance s'établit vite, et cette bienfaisante action n'est pas de longue durée.

L'utilité des amers étant physiologiquement très discutable, on se demande quelles en sont les véritables indications thérapeutiques. D'une façon générale, on peut dire qu'ils sont indiqués chez les hypopeptiques : « dans les cas de faiblesse atonique de la digestion, dans les dyspepsies qui s'accompagnent d'un certain degré d'anémie et dans l'inertie intestinale » (MANQUAT).

HAYEM les proscrit formellement chez les hyperpeptiques.

Le meilleur moment pour faire ingérer les amers est de quinze à trente minutes avant les repas. On doit s'en abstenir complètement dans l'intervalle de ces derniers.

On les prescrit en poudre, en infusion, en décoction, en macération, vins, extraits, etc. Les doses à prendre sont les suivantes : Vins, de 60 à 100 grammes. Infusions et décoctés, 5 à 10 grammes de la substance pour 1 000 d'eau. Extraits, 0^{gr}. 20 à 2 grammes, Sirops, de 4 à 5 cuillerées à bouche par jour.

1° **Colombo**. — On désigne sous ce nom la racine du *Chasmantera palmata*, arbuste de la famille des Menispermacées et de la tribu des Chasmanterées. Indigène des forêts de l'Afrique Orientale dans la région du Zambèze, il existe aussi à Madagascar. Cette racine est livrée au commerce sous forme de « rondelles plates, larges de 2 à 6 centimètres, épaisses de 20 à 25 millimètres plus minces au centre et sur les bords que dans la zone intermédiaire. Sa coloration est d'un jaune verdâtre, plus clair quand on racle la surface¹ ». Le colombo doit ses propriétés toniques et amères à la présence de la colombine, de la berberine, et de l'acide colombique.

a. *Propriétés physiologiques*. — Très amer, il a sur la plupart des toniques l'avantage de n'être ni astringent ni stimulant. A très haute dose il provoque des vomissements et de la diarrhée. En Allemagne il jouit cependant de la réputation d'être un constipant.

b. *Indications*. — Troubles fonctionnels de l'estomac, dyspepsie atonique, avec débilité générale.

c. *Doses*. — Teinture, 2 à 8 grammes. Extrait, 20 centigrammes à un gramme. Infusé, 5 à 10 grammes p. 1 000. Poudre, 0^{gr}. 50 à 2 grammes. Vin, 50 à 100 grammes.

2° **Gentiane** (*Gentiana Lutea* ou *grande Gentiane*). — Les parties de la gentiane employées en thérapeutique sont la souche et la racine. Elles renferment de la gentiopicrine, corps neutre, cristallisable et de l'acide gentianique.

¹ DE LANESSAN, *Botanique médicale*.

a *Indications*. — Goutte, hystérie, scrofule, dyspepsie, anémie, débilité générale.

b. *Doses*. — Teinture, 2 à 10 grammes. Extrait : 0^{sr}, 10 à 2 grammes. Infusé, 5 p. 1 000. Poudre, 0^{sr}, 20 à 2 grammes. Vin, 60 à 120 grammes. Sirop, 10 à 100 grammes.

3° *Quassia amara*. — Le bois de *Quassia* provient du *quassia amara* auquel on substitue le plus souvent le *picræna excelsa*, de la même famille et qui jouit des mêmes propriétés, qui même est un peu plus dense. Il doit ses propriétés à la *quassine* qui se trouve soit amorphe soit cristallisée.

a *Action physiologique*. — Les expériences faites avec de la quassine amorphe, poudre d'un jaune fauve, inodore, franchement amère, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, ont donné les résultats suivants. A la dose de 0^{sr}, 10 par jour en deux fois, l'appétit augmente très rapidement en même temps que reviennent les forces. Les selles se régularisent, deviennent jaunes et bilieuses par suite de l'augmentation de la sécrétion biliaire. La diurèse est triplée. A plus haute dose on observe de la céphalalgie frontale, une sensation de brûlure de l'œsophage et de l'isthme du gosier, des vomissements et des crampes. Ces phénomènes seraient très amendés par l'emploi du chloral.

b. *Indications*. — Anorexie, constipation, parésie vésicale.

c. *Doses*. — Quassine amorphe : pilules de 25 milligrammes, dose maxima. Quassine cristallisée : 10 à 15 milligrammes en pilules de 2 à 5 milligrammes. Poudre de *quassia amara*, 1 à 3 grammes. Infusion ou macération, 5 p. 1000. Teinture, 2 à 10 grammes. Extrait, 0^{sr}, 20 à 0^{sr}, 50. On fabrique également des gobelets en bois de quassia.

4° *Autres amers*. — On doit signaler encore parmi les amers purs les *espèces amères* fort usitées dans l'ancienne thérapeutique et constituées par un mélange à parties égales de sommités de chicorée, de fleurs de houblon, de feuilles d'absinthe et de petite centaurée; la *petite centaurée* légèrement laxative aux doses suivantes : Infusé, 10 p. 1000. Extrait, 2 à 4 grammes.

Poudre 2 à 10 grammes; la *chicorée sauvage* dont la racine torréfiée et pulvérisée sert à renforcer le café, parfois même à le remplacer.

B) AMERS AROMATIQUES

Le principe aromatique que renferment ces amers corrige un peu leur amertume et augmente leurs propriétés excitantes :

1° *Houblon*. — Plante indigène de notre pays, le houblon possède dans ses cônes et ses fleurs femelles une poussière végétale résineuse à structure cellulaire, le *lupulin*, dont l'odeur spéciale est due à l'huile essentielle qu'il renferme et qui contient aussi un principe amer, la *lupuline*, auquel elle doit ses propriétés.

a. *Propriétés physiologiques*. — Le lupulin excite l'appétit, facilite la digestion et paraît, en plus, jouir de propriétés laxatives. Il a également des propriétés anaphrodisiaques.

b. *Indications*. — Érétisme génital en rapport ou non avec une affection de la muqueuse génito-urinaire; dyspepsie atonique, débilité et cachexies. Le houblon est aussi employé industriellement pour aromatiser la bière.

c. *Doses*. — Lupulin, 0^{sr}, 50 à 2 grammes. Houblon : Infusion, 10 p. 1000. Extrait, 0^{sr}, 30 à 2 grammes. Sirop, 20 à 100 grammes.

2° *Cascarille*. — On désigne sous le nom d'écorce de cascarille, l'écorce du *Croton Elutheria*, petit arbre des îles Bahama. Elle se présente en morceaux tubuleux ou pliés en gouttières, peu volumineux, à cassure courte, à odeur faible, plus prononcée et très aromatique quand on la brûle, à saveur amère et nauséuse. Elle renferme une huile volatile et un principe amer, la *Cascarilline*.

Doses. — Teinture, 4 à 20 grammes; poudre, 1 à 2 grammes; infusé, 5 à 10 p. 1000.

3° *Absinthe*. — L'absinthe (*Artemisia absinthium*) renferme un principe amer : l'absinthine; une essence : l'essence d'absinthe;

des résines. Elle constitue l'apéritif le plus répandu, et dont l'abus conduit à l'absinthisme, état morbide caractérisé par des phénomènes épileptiques dus au pouvoir convulsivant de l'essence d'absinthe.

a. *Usages*. — Stomachique, emménagogue, abortif, vermifuge et fébrifuge dans les cas où il est impossible d'employer le quinquina (TROUSSEAU).

b. *Doses*. — Extrait aqueux, 0^{gr},20 à 2 grammes en pilules ou en solution. Tisane, 5 grammes p. 1000. Poudre, 1 à 3 grammes. Teinture, 5 à 20 grammes. Absinthine, 0^{gr},10 en pilules.

4° **Angusture vraie**. — L'angusture vraie est l'écorce du *Galipea Cusparia*, arbre indigène du Vénézuéla. Elle se présente en fragments aplatis, en forme de gouttières ou de tubes à face extérieure couverte d'une couche subéreuse d'un gris jaunâtre, et à face interne colorée en brun clair, à cassure courte, résineuse. Elle est épaisse d'environ 1/4 de millimètre. Sa saveur est amère et son odeur un peu nauséuse. Elle est redevable de son odeur et de ses propriétés à une huile essentielle et à une substance cristallisable qui a reçu le nom de Cusparine.

Il faut se garder de la confondre avec l'angusture fausse qui n'est autre que l'écorce du *Strychnos nux vomica*, confusion possible qui par suite restreint son emploi.

Doses. — Ecorce, 0^{gr},50 à 1 gramme au commencement des repas. Infusion, 2 à 5 grammes p. 1000.

5° **Autres amers aromatiques**. — Il convient de signaler encore dans le groupe des amers aromatiques :

1° La *germandrée* (*Teucrium chamaedrys*) qui est employée en infusion à la dose de 16 grammes pour 1000 grammes d'eau, jouirait de propriétés toniques, stomachiques et anti-goutteuses.

2° La *camomille romaine*. — Cette plante a été usitée comme fébrifuge dans l'antiquité. De nos jours, on la prescrit à l'intérieur, en infusion à la dose de 5 grammes pour 1000 grammes d'eau, en poudre, 1 à 5 grammes; en extrait, 0^{gr},25 à 1 gramme; en sp., 10 à 50 grammes. Enfin on utilise la décoction en fomentations chaudes dans les ophtalmies catarrhales récentes. Quant

à l'huile de camomille, ou simple ou camphrée, employée en frictions, elle donnerait des résultats excellents, comme calmant.

C) AMERS ASTRINGENTS

Ce sont les substances qui joignent à leur principe amer une proportion plus ou moins forte de tannin.

1° **Quinquina**. — a. *Caractères botaniques*. — Les quinquinas sont des arbres ou des arbustes de la famille des Rubiacées, tribu des Cinchonées. Le nombre des espèces décrites du genre *Cinchona* s'élève à plus de cinquante, mais leur nombre doit être restreint et on ne doit plus admettre aujourd'hui que trois types principaux : *Cinchona officinalis*, *C. calisaya*, *C. succirubra*. Commercialement, on divise les quinquinas en quinquinas gris, jaunes et rouges; division inexacte en ce sens que le même arbre peut fournir en même temps les trois espèces.

Les quinquinas gris sont pour la plupart fournis par des arbres du groupe du *C. officinalis*. Les principales variétés sont le Loxa (Équateur, Pérou), le Huanaco (Lima), le Pahudiana, plus riche que les autres en alcaloïdes.

Les quinquinas jaunes renferment comme variétés principales : le *Calisaya vera*, le plus estimé; le quinquina carthagène, récolté sur le *C. lancifolia*, et dont les bonnes écorces portent le nom de *Columbia*; le quinquina pitayo produit par le *C. pitayensis*.

Les quinquinas rouges ont des écorces en général très épaisses, très larges, peu ou point roulées, ce qui les différencie des autres écorces. Leur épiderme crevassé est dépourvu des lichens ordinaires ou ne présente que de petites proéminences, d'où la division en quinquinas verruqueux et quinquinas non verruqueux. Ils proviennent du *C. ovata* ou *C. succirubra*.

b. *Principes actifs*. — L'écorce de quinquina renferme un très grand nombre de substances que MANQUAT réunit en quatre groupes :

1° *Alcaloïdes* : quinine et ses isomères, quinidine et quinicine; cinchonine et ses isomères, cinchonidine et cinchonidine; aricine, quinoïdine; enfin des alcaloïdes mal connus.

2° *Glycosides* : le quinquina contient un principe amer, la *quinovine* $C^{38}H^{48}O^8$ dont la valeur thérapeutique n'est pas connue. On sait seulement que chauffé avec de l'acide chlorhydrique il se décompose en sucre et acide quinovique.

3° *Acides* : acide quinovique, acide quinotannique, acide quinique.

4° *Substances communes* : matières grasses, amidon, gomme, sels minéraux, etc., qu'on retrouve dans tous les végétaux.

c. *Action physiologique*. — Le quinquina pris sous forme de vin faiblement alcoolisé, en quantité modérée, et au milieu ou à la fin du repas, exerce une influence heureuse sur la digestion. A fortes doses et à la longue, il a, grâce à l'action quinotannique, une action agressive sur la muqueuse gastro-intestinale. Enfin il diminue la désassimilation.

d. *Indications*. — Avant la découverte de la quinine¹, le quinquina était, sous forme de poudre, le meilleur et le plus sûr fébrifuge. Actuellement, on ne l'utilise plus contre les *accès palustres*; cependant, il ne faudrait pas tout à fait l'oublier : j'ai vu des fièvres résister à la quinine et céder à l'extrait de quinquina.

Dans les fièvres non paludéennes (*fièvre typhoïde, grippe, érysipèle*, etc.), cette même préparation a une utilité incontestable. Pendant les phases aiguës de la maladie, alors que l'abstinence d'aliments est nécessaire, elle lutte contre l'adynamie menaçante, entretient les muqueuses dans un bon état d'humidité, tonifie légèrement le muscle cardiaque. Bien des malades malheureusement ne peuvent le supporter et en éprouvent des crampes d'estomac. Mais ceux qui l'acceptent s'en trouvent bien : ce n'est pas un antipyrétique, mais il me paraît faire partie de cette série de moyens toniques, hygiéniques et antiseptiques dont Srokvis veut qu'on entoure les fébricitants, à l'exclusion des antithermiques.

Dans les *anémies*, dans les *asthénies*, le quinquina n'a pas perdu la place importante que lui assignaient les anciens médecins. Dans la *cachexie palustre*, il est de beaucoup supérieur à la quinine et doit être associé à l'arsenic. Dans les *cachexies*, il maintient quelque temps encore la nutrition et les forces défaillantes ;

¹ Pour la quinine, ses dérivés et ses succédanés, voy. t. I, p. 475.

il contribue puissamment à les restaurer dans les *convalescences*.
e. *Modes d'administration et doses* :

1° *Vin de quinquina*. — (On peut employer, suivant les cas, les vins rouges de Bordeaux ou les vins liquoreux d'Espagne). On le prépare à raison de 50 grammes par litre. On le donne pur ou associé à d'autres amers ou à d'autres toniques (*gentiane, colombo, quassia, caféine, fer, phosphate, etc.*).

Doses. — 50 à 100 grammes, plutôt à la fin qu'au début du repas. Dans l'*érysipèle*, JACCOUD en fait l'unique remède à la dose de 300 grammes par jour.

2° *Sirup de quinquina*. — 20 à 80 grammes par jour, très bon pour les enfants.

3° *Teinture de quinquina*. — 2 à 40 grammes, peu usitée.

4° *Décoction et macération*. — 10 à 30 grammes par litre. Le malade en boit deux ou trois tasses par jour, ou s'en sert comme eau de table.

5° *Extrait mou*. — 2 à 4 grammes en potion, dans les maladies aiguës. Dans les convalescences, je formule souvent un électuaire :

Miel de Narbonne	50 gr.
Extrait mou de quinquina	10 —
Glycérophosphate de chaux	3 —

2 cuillerées à café par jour.

Les résultats sont excellents.

6° *Extrait alcoolique et extrait sec*, mêmes doses.

7° *Poudre*. — A l'intérieur, 2 à 6 cachets de 0^{gr},50 chez les malades qui ne tolèrent pas le vin. A l'extérieur, moins employée qu'autrefois, elle n'en est pas moins un excellent topique pour les plaies atoniques et les eschares sacrées.

f. *Succédanés du quinquina*. — Comme succédanés du quinquina, nous signalerons la noix du Cédron (*Simaba Cédron*) qui, à la dose de 0^{gr},50 d'amande râpée dans un demi-verre d'eau sucrée, a donné à RABUTEAU de bons résultats ; le Kaya sénégalensis qui renferme la caillédrine, alcaloïde dont l'action égalerait celle de la quinine ; le *Philantus ninuri* ; le *Moyrapuama*,

plante brésilienne (*Acanthacées*) dont on aurait constaté l'efficacité dans les dyspepsies et la neurasthénie.

2° Condurango. — Sous le nom de Condurango, on désigne indistinctement dans l'Amérique du Sud, le *Gonolobus condurango*, et le *Macroscopus trianae*; plantes de la famille des Asclepiadacées qui sont réputées anticancéreuses et antisyphilitiques.

Le Condurango renferme du tanin, une résine et des glucosides, les condurangines α , β , γ , δ , ϵ .

Doses. — Poudre, 1 à 4 grammes. Teinture à 1/5°, deux cuillerées à bouche par jour; on ne l'emploie jamais. Décoction, 15 grammes pour 360 grammes d'eau, deux ou trois cuillerées à bouche par jour. Vin, 10 grammes d'écorce pour 100 grammes de vin alcoolique, deux à trois cuillerées à bouche par jour.

D) SUBSTANCES AROMATIQUES

Sous le nom de substances aromatiques on désigne des essences « exerçant sur le système nerveux une action excitante suivie d'une action plus ou moins stupéfiante » (MANQUAT) et jouissant de propriétés antiseptiques très importantes. Par l'action agréable qu'elles ont sur le goût et l'odorat elles sont digestives et apéritives; elles sont aussi anti-spasmodiques et enfin débarrassent l'intestin des gaz qu'il renferme en favorisant leur absorption ou mieux en déterminant leur expulsion.

La plupart des substances aromatiques sont empruntées aux labiées ou aux ombellifères.

1° Mélisse. — La Mélisse (*Melissa officinalis*) est une plante à rameaux aériens buissonnants, sur une souche vivace, dressés, très ramifiés, à branches étalées, hautes de 30 à 80 centimètres, plus ou moins velues, quadrangulaires. Les feuilles sont ovales, vertes, crénelées sur les bords, très velues. Toutes les parties de la plante exhalent, lorsqu'on les froisse entre les doigts, une odeur agréable, analogue à celle du citron. L'essence qu'elle renferme aurait, d'après MEUNIER et CADÉAC, la propriété de ralentir la

respiration, diminuer la fréquence du pouls et abaisser la tension artérielle.

Doses. — Infusion, 10 p. 1000; Eau distillée, 20 à 80 grammes; La mélisse est la base de l'eau de mélisse des Carmes.

2° Menthe. — De toutes les variétés de menthe, la menthe poivrée est seule usitée en médecine. Ses propriétés sont dues à l'huile volatile qu'elle renferme et dont elle fournit 2 à 3 p. 100 de son poids. Les variétés Menthe Crispa, Canadensis, Hirsuta fournissent l'essence de menthe du Japon qui contient du menthène et du menthol. Ce dernier est très fortement antiseptique. Il jouit de propriétés anesthésiques et décongestionnantes. On a même été jusqu'à l'employer comme anti-tuberculeux.

Doses. Hydrolat, 20 à 100 grammes; alcoolat, 2 à 10 grammes; infusion, 10 p. 1000; huile volatile, II à X gouttes; sirop, 20 à 100 grammes; menthol, 10 à 25 centigrammes.

Parmi les labiées utilisées en thérapeutique, nous devons encore signaler l'*Hysope*, la *Sauge* (*salvia officinalis*), le *Thym* (infusion 10 à 15 grammes par litre d'eau) et enfin le mélange connu sous le nom de *Vulnéraire* et qui est composé d'essence de sauge, d'essence d'absinthe, d'hysope, de romarin, de fenouil.

3° Girofle. — Les boutons à fleur du giroflier (*Caryophyllus aromaticus*) renferment dans la paroi du réceptacle une essence qui leur communique leur odeur particulière. Cette essence qui forme les 16 ou 17 centièmes du poids des clous de girofle est constituée par un hydrocarbure spécial isomérique avec l'essence de térébenthine, par de l'eugénol, de l'acide eugénique, de la caryophylline. Analgésique à faible dose, cette essence devient anesthésique à doses plus élevées.

Doses. — Infusé, 1 à 10 p. 1000; poudre, 0,50 à 2 grammes; eau distillée, 30 à 60 grammes; teinture, 10 grammes; huile volatile, I à II gouttes.

4° Cannelle de Ceylan. — Écorce du *Cinnamomum Zeylanicum*, la *cannelle* est importée en baguettes longues de 1 mètre environ et épaisses de 2 centimètres, formées d'écorces emboîtées

1° Oresine. — L'oresine, *dihydrophénylquinazoline*, est une base dérivée par voie synthétique du goudron de la houille. Elle a été étudiée par PENZOLDT; sous forme de *chlorhydrate* et de *tannate d'oresine*. Elle excite l'appétit (*ὄρεξις*, appétit), augmente la sécrétion et stimule la contractilité de l'estomac. Il faut cependant se méfier de sa toxicité, et interrompre l'usage du remède tous les cinq jours.

On a donné de l'oresine au début de la *tuberculose*, dans la *chloro-anémie*, dans l'*hypochlorhydrie*, dans les *vomissements incoercibles* de la grossesse, dans l'*anorexie hystérique*.

Doses. — Tannate d'oresine, 0^{gr},30 à 0^{gr},50 en un cachet; 2 fois par jour.

2° Persodine. — C'est un sel connu depuis longtemps sous le nom de persulfate de soude, mais qu'on n'obtenait que difficilement à l'état de pureté. Son effet le plus curieux et le plus immédiat est d'augmenter très rapidement l'appétit. Rien n'est plus fréquent que de voir des sujets atteints d'inappétence et même de dégoût, se mettre à manger, même avec exagération. Cette boulimie persiste-t-elle? C'est ce que la clinique n'a pas encore jugé.

Doses. — 0,10 à 0,20 au maximum, suivant l'âge, à prendre dans un quart de verre d'*eau pure*, sans aucun mélange d'aliments, une heure avant les repas. Continuer pendant quelques semaines. Les doses plus fortes seraient dangereuses.

3° Composés du vanadium. — Le vanadium, métal découvert en 1803 dans les minerais de fer du Taberg, a été retrouvé depuis dans un grand nombre de minerais, et existerait même, d'après PARMENTIER, dans beaucoup de végétaux. L'industrie l'utilise depuis longtemps comme oxydant; il a été récemment appliqué à la thérapeutique par HELOUIS, LARAN, LYONNET, MARTZ et MARTIN.

Quoique toxique, même à très faible dose chez les animaux, il manifeste son action chez l'homme par le relèvement rapide de l'appétit, l'augmentation du poids et des forces, l'accroissement de l'urée. Son influence très nette sur les fonctions diges-

tives dépendrait à la fois d'une action directe sur la muqueuse gastrique et d'une activité plus grande imprimée à la nutrition. Ce serait, en biologie comme en chimie minérale, un oxydant de premier ordre; cédant et reprenant tour à tour de l'oxygène, passant successivement de l'état d'hypovanadate à celui de pervanadate, il établirait un mouvement de va-et-vient d'oxygène analogue à celui que BINZ et SCHULZ ont décrit à propos de l'arsenic. Aussi les moindres doses renouvelant incessamment leur action suffisent-elles à produire des effets thérapeutiques manifestes, elles agissent comme de véritables ferments.

On a appliqué ce remède avec avantage à l'*inappétence des tuberculeux*, des *chlorotiques*, des *neurasthéniques*. On doit s'en abstenir dans les cas de gastralgie et d'entérite.

Préparations et doses. — On a déjà créé un très grand nombre de préparations vanadiques: *vanadates de soude*, de *fer*, de *lithium*, *phosphovanadates de strychnine*, de *caféine*, etc.

La plus connue et la plus utilisée est le *vanadate de soude*.

Les tanins sont précipités par ces sels; il faut donc exclure des formules, les vins, teintures, extraits, etc., auxquels on pourrait être tenté d'associer les composés de vanadium; et on prescrira ceux-ci en solutions aqueuses ou en pilules; on les donnera à jour passé, trois fois par semaine, de manière à éviter toute saturation et à pouvoir prolonger l'usage du remède.

La dose de vanadate de soude sera de 4 à 5 milligrammes au plus, divisés en deux ou trois pilules, une heure avant les repas.

§ 2. — SECOND GROUPE. SUPPLÉANTS DES SÉCRÉTIONS DIGESTIVES

1° Diastase. — La *diastase* ou *maltine* est le ferment qui dans les graines de céréales, en voie de germination, transforme l'amidon en dextrine et en glucose.

La *ptyaline* ou *diastase salivaire* est un ferment analogue que l'on trouve dans la salive mixte et qui commence dans la bouche même la transformation des aliments féculents. Cette digestion salivaire se continue d'abord dans l'estomac, mais au bout de